



LA SEMAINE DU GOÛT

CANDIDATURE AU TITRE DE «VILLE SUISSE DU GOÛT»

La «Ville suisse du Goût» est l'ambassadrice privilégiée de la Semaine suisse du Goût durant l'édition annuelle, à ce titre elle accueille la cérémonie de clôture. Une seule ville est choisie chaque année.

LES VILLES CANDIDATES DOIVENT RÉPONDRE AUX CONDITIONS SUIVANTES:

- **Organiser une manifestation publique, si possible durant plusieurs jours, dans l'esprit de la Charte de la Semaine du Goût, qui:**
 - s'inscrit dans une démarche de développement durable et de sauvegarde du patrimoine culinaire
 - reflète la richesse du goût et de tout ce qui touche à une alimentation basée sur le respect de produits où l'homme et le terroir ont encore toute leur importance
 - fait prendre conscience, par le partage de nourriture, que manger est un temps pour se ressourcer et se faire plaisir
- **Les activités devront s'articuler autour des objectifs de la Semaine du Goût, qui sont:**
 - Valoriser la diversité des goûts et des cultures alimentaires
 - Favoriser les échanges entre les métiers de la bouche
 - Sensibiliser les jeunes générations au plaisir du goût
 - Rendre les consommateurs attentifs à la qualité des produits
 - Mettre en valeur le savoir-faire artisanal
 - Promouvoir la santé par une nourriture variée et équilibrée
 - Favoriser la découverte de produits de qualité
 - Préserver la tradition et encourager l'innovation culinaire
 - Revaloriser l'art culinaire domestique
- **Impliquer le plus grand nombre d'écoles et d'établissements publics dans les domaines de la restauration et de l'alimentation, pour autant qu'ils répondent à la Charte de la Semaine suisse du Goût**
- **Organiser la clôture officielle de la Semaine du Goût**
- **Organiser la remise de témoin à la Ville suisse du Goût de l'année suivante**
- **S'engager, dans la mesure du possible, à poursuivre une Fête du Goût durant les éditions suivantes**
- **Participer au financement général par un montant forfaitaire de Fr. 30'000.-**
- **Montrer la volonté d'adhérer au « Milan Urban Food Policy Pact »**

Le logo de la Ville du Goût est présent sur tous les documents de la manifestation, sur les affiches, ainsi qu'à la Une du site internet, avec lien sur son propre site. La ville se voit également attribuée plusieurs pages dans le Magazine «gout.ch».

Les organisateurs disposent d'un temps de présentation durant les deux conférences de presse nationales.

Documents de candidature à présenter au plus tard pour le 1er janvier précédent l'année de candidature:

- Description de la manifestation
- Localisation
- Promotion envisagée
- Description de la manifestation de passage du témoin à la Ville suisse du Goût de l'année suivante

Un comité ad hoc de la Semaine du Goût procédera, sur la base de ces documents, au choix de la Ville du Goût dans un délai de deux mois, suivant le 1^{er} janvier.

